



Publié le 29/09/2023

Exposition « Hors site (mais pas hors-sol) » à la Maison de l'architecture Île-de-France

Construire hors-site, c'est concevoir et préassembler les éléments d'un bâtiment en atelier ou en usine avant de les acheminer et de les assembler sur le chantier. En pleine expansion, ce mode de construction fait actuellement l'objet d'une exposition à la Maison de l'architecture Île-de-France. Trois questions à Pierre Paulot, directeur de la maîtrise d'ouvrage d'Immobilière 3F et administrateur de la Maison de l'architecture Île-de-France.

.

Pourquoi une exposition sur le hors-site et concrètement que pourra-t-on y voir ?

Le hors-site n'est pas une histoire nouvelle, loin de là ! Près d'un siècle de préfabrication nous contemple déjà. Mais le fait nouveau est que le hors-site arrive aujourd'hui à la croisée des chemins : conjuguant décarbonation de la construction, recours à la filière bio et géo-sourcée, amélioration de la qualité des projets, maîtrise des coûts de construction, réduction des nuisances de chantier, amélioration des conditions de travail... ce mode constructif pourrait enfin permettre au secteur de l'immobilier de faire sa « mue industrielle ». C'est dans ce contexte qu'en 2020 j'ai proposé à la Maison de l'architecture Île-de-France de travailler sur ce sujet qui a conduit à deux tables rondes et à cette exposition.

Très concrètement, l'exposition se veut toute à fois rétrospective et prospective. Elle revient sur une histoire constituée d'expérimentations architecturales audacieuses mais aussi de procédés industriels massifiés et rationalisés, avec parfois certains excès, il faut l'admettre. Via quinze projets internationaux, elle se penche également sur la pertinence du hors-site aujourd'hui, ainsi que sur ses nouvelles frontières : l'innovation numérique, la robotisation, l'impression 3D... Elle se veut également un manifeste : pour offrir un habitat de qualité et durable, nous avons la conviction que la construction hors-site ne peut être pensée hors sol, indépendamment du territoire où elle s'inscrit.

•Et le hors-site chez 3F, où en êtes-vous ?

En tant que bailleur social, nous avons la responsabilité de contribuer à des territoires plus durables. Grâce à notre démarche « 3F Climat » initiée en 2021, nous avons modifié nos pratiques de la construction pour la rendre plus sobre en ressources, plus économe en énergie et mieux adaptée aux nouveaux usages des habitants. Le hors-site est un levier essentiel de cette stratégie. Il constitue aujourd'hui 20 % de notre production neuve. Nous nous fixons un objectif de 50 % à l'horizon 2030 dans le cadre de notre nouveau projet d'entreprise.

Pour accompagner cette montée en puissance, nous avons lancé en 2021 un appel à manifestation d'intérêt afin de constituer un catalogue de partenaires constructeurs/industriels potentiels. Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, nous contribuerons au colloque international intitulé « La construction hors site face à l'anthropocène » qui se tiendra les 19-21 octobre prochains à la Maison de l'architecture Île-de-France et nous accueillons également chez 3F une doctorante Cifre spécialisée sur cette question.

Parallèlement, dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les acteurs du Grand Paris - en particulier Grand Paris Aménagement, la Société du Grand Paris et l'Ordre National des Architectes - nous avons mené une réflexion sur la définition et les moyens à mettre en œuvre pour développer une filière d'excellence sur le hors-site. Le premier fruit de ce travail sera la signature d'une charte le 18 octobre prochain à la Maison de l'architecture avec comme objectif au-delà de rassembler les acteurs publics et privés autour de cette démarche.

•Pourquoi un bailleur social est-il partenaire de la Maison de l'architecture ?

Chez 3F, nous sommes très attachés à la qualité de l'habitat. L'atteinte d'objectifs environnementaux ambitieux ne doit pas se faire au dépend de la qualité architecturale, urbaine et d'usage. La Maison de l'architecture Île-de-France - qui se veut un lieu d'échanges et de dialogue entre acteurs de la ville - joue ainsi un rôle clé dans le rapprochement des cultures professionnelles et la construction de réponses à des défis communs, notamment entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Car, avec des innovations telles que le hors-site, c'est bien l'ensemble de nos métiers qui est amené à évoluer. C'est tout le sens de nos différents partenariats au sein de 3F : faire avancer ensemble la ville durable.



Du 28 septembre au 30 novembre 2023

**Maison de l'architecture Île-de-France - 148 rue du
Faubourg Saint-Martin 75010 Paris**

Entrée libre